



VAL D'ARGENT—VAL D'ARGENT

Opération « Pieds au sec »

En Val d'Argent, la première opération « Pieds au sec » du Syndicat des eaux et de l'assainissement (SDEA) est en cours. Les habitants situés en zone inondable ont reçu un courrier proposant un diagnostic gratuit évaluant la vulnérabilité de leur demeure. Et il est possible de diminuer d'éventuels dégâts.

Il y a quelques semaines dans le Val d'Argent, certains habitants des communes de Rombach-le-Franc, Lièpvre, Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines ont reçu dans leur boîte aux lettres un courrier à en tête du Syndicat des eaux et de l'assainissement (SDEA) et de la communauté de communes du Val d'Argent.

Dans le cadre de l'opération « Pieds au sec », la missive rappelle aux destinataires que leur habitation est située en zone inondable et leur propose de réaliser un diagnostic gratuit évaluant les risques en cas d'inondation. Il suffit de prendre rendez-vous avec le service diagnostic inondation. Une personne du SDEA vient alors à domicile le réaliser.

« Nous avons perdu la culture du risque »

« Les dernières grosses inondations remontent à 1999. C'était très impressionnant. Mais les gens oublient vite ce risque. Ce courrier a d'ailleurs surpris quelques habitants. Ils avaient peur que leur maison subisse une dépréciation en cas de revente. D'autres sont venus me voir en indiquant que leur maison était maintenant

incluse dans le périmètre de la zone inondable alors qu'elle ne l'était pas auparavant. Mais ces zones ne sont pas faites pour les ennuyer mais bien pour prendre en compte les différents risques », raconte le maire et vice-président de la communauté de communes du Val d'Argent.

La communauté de communes finance l'opération à hauteur de 180 € par diagnostic. Pour le moment, 31 habitants ont pris rendez-vous.

La plupart des rendez-vous ont été pris à Lièpvre. « Ce n'est pas surprenant car c'est la commune dont le risque est le plus grand », indique Emmanuelle Bischoff, chargée diagnostic inondation au SDEA, rappelant : « En Alsace, il y a eu de grosses inondations en 1919, 1983 et 1990. Un hiver rigoureux, un épisode de redoux rapide et des pluies intenses favorisent les inondations. Mais nous avons perdu la culture du risque. La mémoire oublie vite. C'est pourquoi nous avons établi une carte qui présente les secteurs inondables. Cette base de travail permet d'établir les zones sensibles. »

Réduire la vulnérabilité des habitations

La salariée du SDEA explique : « La phase de diagnostic passe d'abord par une partie théorique expliquant le contexte et les objectifs. L'inondation est un phénomène naturel lié à la vie des cours d'eau. Nous faisons un point sur les types d'aléas. Nous donnons une indication sur les risques s'ils sont faibles, moyens, forts ou très forts ».

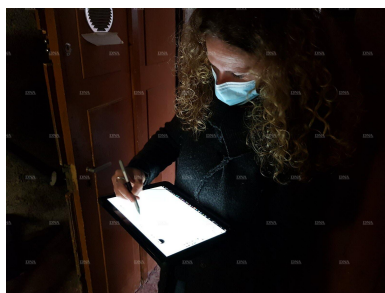
Dans un deuxième temps, l'habitant se voit présenter une stratégie de protection sur la réduction de vulnérabilité en fonction des hauteurs d'eau de la crue centennale. « À ne pas confondre avec une crue centenaire ! Une crue centennale est une crue dont la probabilité d'apparition sur une année est d'une chance sur cent en termes de débit. Autrement dit, chaque année, la probabilité que son débit soit atteint ou dépassé est d'une sur cent. La crue centennale est basée sur la crue de référence la plus dommageable », précise Emmanuelle Bischoff.

Un rapport écrit listant les préconisations à prendre sera envoyé dans les deux mois après la visite de la diagnostiqueuse.

Ce document permet l'obtention des subventions de l'État. Celles-ci se montent aujourd'hui à 80 % du montant des investissements. « L'État soutient fortement ce type de démarche depuis les dernières grandes inondations. »

Les habitants n'ont aucune obligation de suivre les indications du SDEA. Le rapport précise les travaux rendus obligatoires par la réglementation du Plan de prévention du risque inondation. Mais ce plan n'existe pas dans le Val d'Argent. Si le rapport de visite conseille sur les actions prioritaires à mettre en place pour sécuriser l'habitation, ce dernier n'a cependant aucune valeur juridique au niveau des assurances ou en cas de vente. Le rapport donne aussi des conseils pour monter un dossier de subvention auprès des services de l'État.

Le SDEA mène régulièrement l'opération « Pieds au sec » sur différents territoires d'Alsace. ■



Grâce à sa tablette numérique, Emmanuelle Bischoff dessine les pièces de l'habitation en précisant les risques pour chaque espace.
Photo DNA /Vivien MONTAG



Emmanuelle Bischoff, chargée diagnostic inondation du SDEA, est en train de faire le point chez un particulier. Photo DNA Emmanuelle Bischoff, chargée diagnostic inondation du SDEA, fait le point chez un particulier dans le Val d'Argent. Photo DNA /Vivien MONTAG



Emmanuelle Bischoff prend des photos permettant d'alimenter son rapport écrit et pour mieux expliquer risques et recommandations. Photo DNA /Vivien MONTAG

La diagnostiqueuse remet de la documentation sur les risques d'inondation et les bons gestes à adopter. Photo DNA /Vivien MONTAG



Emmanuelle Bischoff envisage la hauteur de l'inondation potentielle. Photo DNA /Vivien MONTAG

par Vivien Montag

